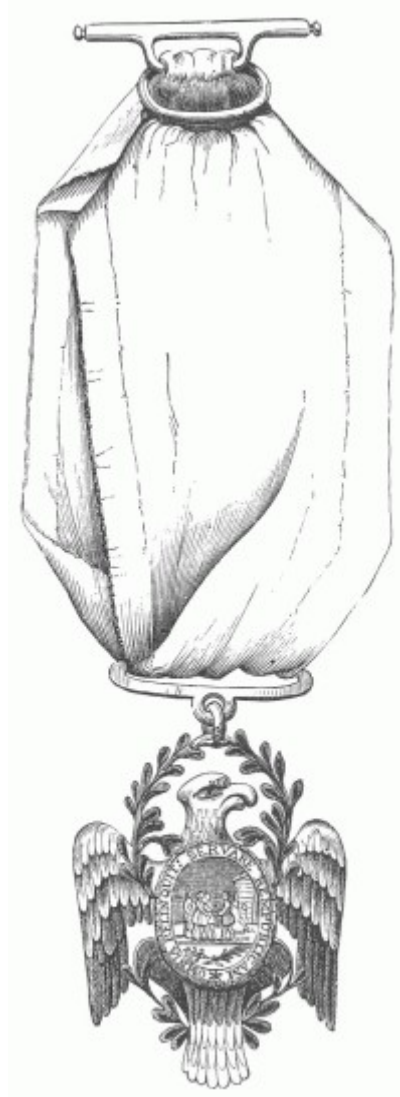


LES CHEVALIERS FRANÇAIS
DE L'ORDRE DE CINCINNATUS



The order of Cincinnatus has often been spoken of in France, but how many Frenchmen have a idea of what that institution is? Yet it is well worth knowing, for it was founded by the French-American army which had just won the Independence of United States. The order of Cincinnatus, instituted on May 10, 1783, to preserve and strengthen the bonds of comradeship uniting the officers of both nations, was officially approved by Louis XVI, and there are still to-day Americans, as well as Frenchmen, who descend from the Knight of this Order.

« Il a plu au souverain Maître de l'Univers, pour le règlement des affaires humaines, de soustraire les colonies de l'Amérique du Nord à la domination de la Grande-Bretagne &, après un long conflit qui dura huit ans, de la constituer en états libres, indépendants & souverains, habiles à contracter des alliances fondées sur des avantages réciproques avec les princes & les puissances de la terre.

« En conséquence, pour perpétuer aussi bien le souvenir de ce grand événement que celui de

l'amitié formée au milieu des dangers courus en commun &, en bien des cas, cimentée par le sang versé sur les mêmes champs de bataille, les officiers de l'armée américaine, par le présent acte & de la façon la plus formelle, s'associent & se réunissent en une *Société d'Amis* qui vivra aussi longtemps qu'eux-mêmes ou que les aînés de leur postérité mâle ou, à défaut de celui-ci, l'aîné de la branche collatérale qui sera jugé digne de les représenter & de devenir membre de la société.

« Les officiers de l'armée américaine appartenant généralement à la classe civile des citoyens de la nation professent une grande admiration pour le caractère de l'illustre romain *Lucius Quintus Cincinnatus* &, décidés à suivre son exemple en retournant dans leurs foyers, pensent qu'il est à propos de s'intituler eux-mêmes la *Société des Cincinnati*.

« Les principes suivants sont proclamés comme formant la base fondamentale de la société des Cincinnati.

« Un soin incessant de conserver intacts les droits éminents & les libertés de la personne humaine pour lesquels ils ont combattu & donné leur vie & sans lesquels l'existence pour des êtres raisonnables serait une malédiction au lieu d'être une bénédiction.

« Une volonté inébranlable d'établir & de maintenir l'union & l'honneur national essentiellement nécessaires au bonheur & à la dignité de l'empire américain.

« La conservation des liens de camaraderie cordiale entre les officiers. Cet esprit inspirera en toute circonstance des sentiments fraternels & s'étendra particulièrement & pratiquement aux actes de bienfaisance que les ressources de la société permettront d'accomplir à l'égard des officiers & des membres de leurs familles qui se trouveraient malgré eux dans la nécessité d'y recourir. »

Tels sont les termes mesurés, nobles & précis par lesquels, le 10 mai 1783, dans le temple construit sur l'Hudson pour le service de l'armée, fut fondé par cette armée franco-américaine l'ordre célèbre & trop oublié en France des Cincinnati, qui scellait d'une manière solennelle &, pour ainsi dire héréditaire, l'amitié de deux peuples.

Comme l'a très bien dit le regretté baron de Contenson, qui fut l'historiographe de l'ordre, on se fait malaisément une idée du bref engouement dont fut l'objet en France, au cours des années qui précédèrent la Révolution, l'ordre de Cincinnatus. Le prestige & l'autorité de La Fayette qui eut mission d'admettre les candidats, c'est-à-dire les généraux & les colonels de l'armée française ayant pris part à la guerre de l'Indépendance sous les ordres de d'Estaing & de Rochambeau, ne furent point étrangers à la vogue croissante de cet ordre. Celui-ci d'ailleurs unissait la tradition chevaleresque de la vieille France à l'idée nouvelle de liberté & de démocratie qui venait de naître outre-mer. Le passé & le présent se donnaient la main dans une heureuse harmonie.

Les noms les plus divers se rencontrent sur le terrain de l'union sacrée au moment de la naissance de cet ordre. Aux côtés de La Fayette, le grand libéral, on a quelque surprise à rencontrer parmi les plus zélés fondateurs, un officier français, nommé Aïman, qui, le 14 mars 1784, écrit de Philadelphie au grand Washington : « L'ordre des Cincinnati a eu ici un grand succès jusqu'à présent. Le Roi a permis aux officiers français qui lui appartiennent d'en porter le ruban. Tout le monde veut l'avoir & ceux qui n'ont pas servi en Amérique le temps nécessaire, s'efforcent de tourner leurs lettres de service & leurs congés de façon à pouvoir obtenir l'honneur de le porter. Je vous assure que cela a fait & fait plus de bruit ici qu'on ne le croit. Les officiers de l'armée française sont très flattés de recevoir cette honorable distinction & le comte de Rochambeau en fait toute une affaire. Le marquis de La Fayette, qui est chargé par la société d'y recevoir les officiers français qui ont servi en Amérique, reçoit tous les jours des requêtes à cet égard, émanant de personnes qui doivent parfaitement savoir qu'elles n'ont aucun droit à être admises.... »

Cet Aïman n'était qu'un pseudonyme cachant la personnalité un peu turbulente d'un brigadier général de l'armée de l'Indépendance, cassé aux gardes françaises à la suite d'un duel avec le comte de Dreux-Brézé. On le nommait le marquis de La Rouërie & c'est celui-là même qui, célèbre dans les annales de la chouannerie, devait plus tard si tragiquement mourir au château de La Guyonnerais.

Washington fut le premier président général de l'ordre, constitué avec cet esprit très net d'organisation qui déjà se faisait jour, en toutes choses, sur le terrain de la libre Amérique.

Le bureau comprenait un président général, un vice-président général, un secrétaire général adjoint, un trésorier général & cinq délégués de chaque société d'État. Ils devaient se réunir tous les trois ans ou plus souvent si c'était nécessaire.

En dehors des officiers américains, le titre de membre fondateur fut bientôt étendu non seulement aux officiers généraux & aux colonels, mais à tous les officiers ayant eu un grade supérieur & *s'étant distingués* dans l'armée dite coopérante commandée par le comte d'Estaing ou dans l'armée auxiliaire commandée par le comte de Rochambeau.

Ce titre de membre fondateur satisfaisait beaucoup à l'amour du panache qui caractérisait les soldats français & consacrait leurs loyaux & héroïques services.... C'était déjà la Croix de guerre décernée à ceux qui souffraient pour une cause. Et la société le reconnaissait bien quand elle énonçait dans ses statuts que : « Elle était profondément convaincue de l'assistance généreuse que l'Amérique avait reçue de la France & désireuse de *perpétuer* l'amitié qui s'était formée & avait si heureusement subsisté entre les officiers des deux armées alliées pendant toute la durée de la guerre. »

Les statuts prescrivent en même temps l'adoption d'un insigne en or représentant l'aigle américaine un peu aplatie, les ailes déployées, portant sur le poitrail un écusson sur lequel apparaissait la figure de Cincinnatus auquel trois sénateurs romains présentent une épée & d'autres attributs militaires, le tout dans un champ cultivé, à l'arrière-plan duquel se trouve sa femme à la porte de l'habitation. Près de là une charrue & autres instruments de culture.... les attributs du travail fécond qui doit suivre les grandes moissons sanglantes. En exergue autour est inscrit *Omnia reliquit servare-Remplicam*. Au revers, sur le dos de l'aigle, un autre médaillon représente un soleil levant sur une ville, les portes ouvertes, dans le port de laquelle entrent des vaisseaux. La Renommée couronne Cincinnatus d'une guirlande où sont inscrits les mots : *Virtutis praemium* ; en dessous, des mains jointes tiennent un cœur avec les mots : *Esto perpetua*. Autour du tout en exergue: *Societas Cincinnatorum instituta A. D. 1783*. L'ensemble se suspend à un ruban bleu bordé de blanc en souvenir des couleurs américaines & françaises.

Par les soins de La Fayette, de Rochambeau & de d'Estaing, Louis XVI approuva officiellement la création de l'ordre le 18 décembre 1783 en son conseil tenu à Versailles.

Dès lors, gentilshommes de cour & gentilshommes des champs s'enorgueillirent de porter sur leur poitrine la médaille glorieuse. Parcourir la liste de chevaliers de Cincinnatus, c'est entendre résonner à ses oreilles la fanfare des vieilles gloires de chez nous, c'est voir réunis dans la même brassée les noms de tous ces Français qui ont aidé du génie militaire de leur race l'essor de la liberté ; c'est voir défiler les plus minces hobereaux de province rentrés aux champs, à côté des Noailles, des Chastellux, des Custine, des Laval, des Grasse, des Guichen, des Broglie, des Lauzun, des d'Autichamp, ou des Ségur.... Et combien j'en passe !

Cependant nulle institution n'est exempte de critique. La transmission aux hoirs directs ou aux collatéraux des Cincinnati de la médaille de l'ordre souleva bientôt des objections. C'était, disaient certains Français, la création d'un véritable patriciat, d'une noblesse militaire qui ne tarderait pas à devenir une noblesse civile ; c'était une aristocratie d'autant plus dangereuse que, née hors de la Constitution & des lois, ces lois n'avaient pas pourvu aux moyens de la réprimer. En un mot, c'était un *Etat dans l'Etat*...

L'accusation était bien un peu excessive.... Elle était due à un auteur inconnu qui, dès 1784 publiait à Londres une violente brochure contre les Cincinnati, dans laquelle Washington lui-même n'était point ménagé.

« Je n'ai jamais rien imprimé sous un nom que mon père a rendu difficile à porter, disait le jeune écrivain. J'ai cru pouvoir jusqu'ici me permettre de ne point avouer les premiers essais d'un jeune homme encore & qui, plus qu'un autre peut-être, a ...

Peut-être en effet, car le pamphlet contre les Cincinnati, pamphlet bien oublié, dans lequel il essayait ses premières & redoutables armes, était signé du ... comte de Mirabeau.

Les Cincinnati s'émurent &, dès 1785, dans une réunion à Paris, chez Rochambeau, fut supprimé le caractère héréditaire de l'ordre.

En France, d'ailleurs, il devait bientôt mourir. Les temps révolutionnaires approchaient qui allaient l'emporter dans la rafale. On se souvient de l'ignorance d'un terroriste qui, confondant un peu trop l'histoire romaine avec l'histoire sainte, traita de superstitieux aristocrate un chevalier de l'ordre de *Cincinnatus* devenu à ses yeux *saint Cinnatus* !

N'importe! Si l'ordre disparut, le souvenir demeura de l'amitié franco-américaine qui l'avait fait naître au moment de l'émancipation des esprits vers la liberté, & les demandes furent nombreuses, sous Louis XVIII, pour qu'il reprît sa vigueur.

A tort, le Gouvernement ne s'en préoccupa point assez.... Mais cette vigueur, elle, demeura outre mer.

Le 15 mai 1784 Washington avait épinglé sur sa poitrine l'insigne en diamant des Cincinnati. Depuis cette époque il le garda toujours &, à sa mort, il fut décidé que toutes fois que les circonstances le comporteraient, cet insigne serait porté par les présidents des États-Unis en souvenir de l'amitié franco-américaine....

Et c'est ainsi que, là-bas, l'aigle américaine donnée par les Français à Washington demeure vigilante à l'égard de l'aigle impériale que nous avons ensemble terrassée.

ANDRÉ DE MARICOURT.